

CQP OQ CMMEC

OPÉRATEUR QUALIFIÉ EN CONDUITE ET MAINTENANCE DES MACHINES D'EMBOUTEILLAGE OU DE CONDITIONNEMENT

POUR GAGNER
EN AUTONOMIE,
RÉACTIVITÉ,
POLYVALENCE

PRÉSENTATION DU CQP

Le CQP est un Certificat de Qualification Professionnelle reconnu par la branche professionnelle. Ce CQP concerne la conduite et la maintenance des machines d'emouteillage ou de conditionnement. Délivré par la CPNE*, il est inscrit au RNCP**.



UN CQP, POUR QUOI FAIRE ?

Le CQP développe l'employabilité du salarié. Il permet de faire reconnaître des compétences et de développer des savoir-faire par des formations adaptées aux métiers et par la reconnaissance de l'efficacité et des qualifications.

A QUI S'ADRESSE LE CQP ?

Il est accessible à tous les publics : salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires.

COMMENT OBTENIR SON CERTIFICAT ?

- Soit par une formation intégrant une évaluation des compétences organisée par un organisme de formation. Les épreuves sont validées par un jury paritaire. Il faut une année d'activité le jour de l'examen du jury (réalisée au cours des trois dernières années) pour être admis au CQP.
- Soit par une validation des acquis de l'expérience (VAE) pour les salariés qui peuvent justifier de trois ans d'activités en lien avec le CQP. Il faut alors remplir un dossier de VAE et passer un entretien avec le jury qui attribue, le cas échéant, tout ou partie du CQP. En cas de besoin, des formations complémentaires pourront être préconisées pour obtenir la totalité du CQP.



QUI DÉLIVRE LE CQP ?

La CPNE de la branche, selon les décisions du jury professionnel régional.



QUEL FINANCEMENT ?

Plusieurs possibilités de financement existent afin d'accéder au CQP : pour les connaître s'adresser au FAFSEA.



Programme et modalités
d'inscription page suivante.

* Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) Industries et commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses (convention collective nationale).
** Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
JO du 29/11/14. Code NSF 221u.

ARCHITECTURE DU CQP

CQP
Opérateur qualifié
en conduite
et maintenance
des machines
d'embouteillage ou de
conditionnement

LE CQP OPÉRATEUR
QUALIFIÉ EN
CONDUITE ET
MAINTENANCE
DES MACHINES
D'EMBOUEILLAGE
OU DE
CONDITIONNEMENT EST
COMPOSÉ
DE 5 UNITÉS.

Chaque unité peut être obtenue
indépendamment (par la VAE
ou la formation).

UNITÉ 1

Se situer dans
l'environnement
professionnel et
caractériser les process
et les produits.

UNITÉ 2

Préparer, mettre en route
et conduire une machine
d'embouteillage ou de
conditionnement avec
polyvalence.

UNITÉ 3

Réaliser les opérations de
maintenance de premier
niveau.

UNITÉ 4

Assurer la qualité, la
traçabilité, l'hygiène,
la sécurité et le respect
de l'environnement sur la
ligne d'embouteillage ou
de conditionnement.

UNITÉ 5

Accompagner les
nouveaux arrivants.

POUR ALLER PLUS
LOIN : 3 UNITÉS
OPTIONNELLES

Ces unités sont
indépendantes et accessibles
par la VAE ou
à l'issue d'une formation :

UNITÉ 6

Assurer la maintenance de
deuxième niveau.

UNITÉ 7

Animer la qualité, la
traçabilité, l'hygiène, la
sécurité et le respect de
l'environnement.

UNITÉ 8

Réguler l'activité de la
ligne et s'adapter aux
différents types de
machines.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour toute inscription et renseignement,
contactez le FAFSEA dans votre région.

Toutes les adresses sont sur le site
www.fafsea.com > le Fafsea dans votre région



CONTACTS :



FAFSEA
www.fafsea.com

153 rue de la Pompe
CS 60742
75179 Paris Cedex 16
Tél : 01 70 38 38 38
E-mail : info@fafsea.com



CNVS
Conseil National des Vins et Spiritueux
www.cnvs.info
Secrétariat CPNE
10, rue Pergolèse
75116 Paris
Tél : 01 42 94 19 06
E-mail : contact@cnvs.info